

Auteur ou collectivité : Congrès international de la route. 1908. Paris
Titre : Premier congrès international de la route : Paris, 1908

Auteur : Descombes, Paul (1845-1924)
Titre du volume : L'arbre et la route

Adresse : Paris : Imprimerie générale Lahure, 1908
Collation : 1 vol. (4 p.) ; 27 cm
Cote : CNAM-BIB 4 Ky 107 (10)
Sujet(s) : Routes -- Bords -- Aménagement -- France -- 1900-1945 ; Plantes des bords de route
-- France -- 1900-1945
Langue : Français

Date de mise en ligne : 06/04/2018
Date de génération du document : 6/4/2018

Permalien : <http://cnum.cnam.fr/redir?4KY107.10>

4° Ky 107

1^{ER} CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA ROUTE
PARIS 1908

3^e QUESTION

L'ARBRE ET LA ROUTE

RAPPORT

PAR

M. P. DESCOMBES



Membre de l'Association centrale pour l'aménagement des Montagnes.

PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE

9, RUE DE FLEURUS, 9

1908

L'ARBRE ET LA ROUTE

RAPPORT

PAR

M. P. DESCOMBES

Président de l'Association centrale pour l'aménagement des Montagnes.

La Route, délaissée depuis un demi-siècle, reprend son animation; alors que beaucoup la croyaient supplantée par les chemins de fer, le cyclisme, réalisant sur les voies carrossables des vitesses égales et parfois supérieures à celles de la voie ferrée, demande qu'on mette la route à la hauteur de sa nouvelle mission.

C'est une mission toute nouvelle qu'elle se trouve en effet appelée à remplir. Allégée par le chemin de fer des lourds charrois et des diligences dont elle avait autrefois le monopole, elle est devenue un champ d'élection pour les voyages de luxe ou de tourisme, pour les automobiles, les motocycles et les bicyclettes, sans que son rôle industriel et commercial s'en trouve pour cela supprimé. Elle est l'affluent obligatoire des chemins de fer, l'instrument indispensable de mise en valeur des régions montagneuses.

Son utilité économique est transformée. Les routes parallèles au chemin de fer, autrefois les plus suivies, cèdent maintenant le pas aux routes perpendiculaires et aux voies de pénétration des montagnes qui permettent d'en exploiter les richesses naturelles, matières premières et tourisme.

Le bois tient le premier rang parmi ces matières premières, et le tourisme, qui devrait être une branche dominante de la richesse de nos régions montagneuses comme il l'est en Suisse, prend une importance croissante qui justifie la création de nouvelles voies, telle la route de Gédres au cirque de Troumouse.

DESCOMBES.

17

ATTÉNUATION DE LA POUSSIÈRE

A quelque point de vue qu'on envisage le rôle futur des routes, la poussière figure toujours parmi leurs impedimenta, tant par la gène causée aux voyageurs que par l'usure de la chaussée qu'elle révèle; et les inconvénients de la poussière se manifestent principalement avec l'automobile, ce producteur de poussière pour lequel le nuage soulevé par son devancier crée des dangers tout spéciaux, qui croissent avec sa vitesse.

Si la poussière est nuisible à la circulation, elle ne l'est pas moins aux récoltes qui bordent la route, en oblitérant tous les organes des plantes et gênant singulièrement leur végétation.

Il appartient aux spécialistes d'étudier les procédés de confection et d'entretien des chaussées qui peuvent être les plus propres à éviter la production des poussières; quels que soient les procédés, l'insolation sera toujours un facteur important de leur formation sur les enduits divers qu'elle gerce ou qu'elle ramollit, comme sur le macadam; et l'ombre des arbres est généralement le moyen le plus pratique de tempérer l'ardeur du soleil.

EMBELLISSEMENT DES ROUTES

L'usage de planter des arbres sur la bordure des routes n'est pas nouveau et il contribue puissamment à leur beauté; nous pouvons admirer encore quelques ormeaux contemporains de Sully; mais il en est des arbres des routes comme de tous les autres, on en voit beaucoup abattre et fort peu planter. L'arbre en effet a des ennemis.

On fait grand bruit des insectes et cryptogames qui compromettent son existence; mais la vigne ne les connaît pas moins, et la science en a si bien triomphé que la mévente des vins est restée le seul fléau redouté des viticulteurs.

Les propriétaires riverains prétendent parfois que l'arbre nuit par son ombre à leurs récoltes, sans penser qu'il leur évite d'être saupoudrées d'une poussière qui les atrophie, et qu'il abrite une multitude de petits oiseaux pour les défendre contre les insectes et leurs larves; il en est même qui voudraient supprimer l'arbre à cause des oiseaux, quoique cette pratique ait ruiné la Castille.

L'aversion des arbres, qu'on prête aux propriétaires riverains, semble plutôt du domaine de la légende que de celui de la réalité, puisqu'on a signalé, avec photographies à l'appui, nombre d'arbres soigneusement conservés sur les propriétés particulières aux abords de routes dont les arbres étaient mutilés¹.

1. E. BELLOC. *L'arbre et ses ennemis. La Nature*, 11 avril 1908.

La mutilation des arbres plantés sur accotements de routes est fréquemment invoquée comme prétexte à leur suppression, mais il serait bien facile d'en avoir raison par quelques avis insérés dans les journaux ou placardés aux bons endroits, quelques arrêtés préfectoraux et l'affichage de quelques jugements. L'Etat, les départements et les communes ont tout intérêt à sauvegarder un élément de recettes qui a produit dans le Wurtemberg 10 millions de francs en 1878 et va toujours en augmentant¹.

La complexité administrative qui attribue à l'Administration des Domaines, dépendant du ministre des Finances, les produits de la vente des arbres et de leurs fruits, pendant que les dépenses de plantation, entretien et martelage incombent au service des Ponts et Chaussées, dépendant du ministère des Travaux publics, semble être réellement le plus grand ennemi des arbres sur route, et il y a là de quoi faire frémir tous ceux qui connaissent la force des précédents dans notre beau pays de France. Mais ils ne doivent pas oublier les puissantes ressources de son intelligence, et, connaissant le dévouement de ses ingénieurs à l'intérêt général, on peut être assuré qu'ils sauront triompher de ces petites difficultés, dont sont d'ailleurs exemptes les routes départementales et communales.

Il convient de citer aussi les précédents qui méritent d'être suivis.

CONCOURS A LA LUTTE CONTRE LE DÉBOISEMENT

Un éminent ingénieur a fait autrefois de ses plantations sur route une école et une exposition permanente d'arboriculture; Chambrelent, dont la volonté persévérente couronnée par un monument commémoratif du Touring-Club a créé la richesse de trois départements en peuplant de pins maritimes les marais fiévreux des Landes, avait constitué par le recrutement judicieux et l'enseignement mutuel d'un certain nombre de ses cantonniers une élite d'arboriculteurs dont les exemples et les leçons ont puissamment contribué à la réalisation de son œuvre féconde, et un précédent de cet ordre ne doit pas être perdu de vue.

Au moment où l'opinion publique s'émeut de la destruction de nos forêts, où tous les esprits soucieux de l'avenir se préoccupent de propager l'arbre indispensable pour la régularisation du régime des eaux, on ne saurait trop donner l'exemple, l'exemple officiel surtout, qui a toujours tant de prestige et dont l'absence sert d'excuse à tant de défaillances.

Les Sociétés forestières et de tourisme travaillent par une inlassable propagande à multiplier les initiatives de reboisement, les fêtes de l'arbre

1. Comte de ROQUETTE-BUISSON. *Les arbres et l'arboriculture dans les Pyrénées.* 1^{er} Congrès de l'aménagement des montagnes, page 157. Bordeaux 1906. Ferret et fils éditeurs.

et les scolaires forestières, auxquelles le service forestier prête le plus dévoué concours. Combien il serait précieux, là surtout où l'absence de bois domaniaux réduit à néant le personnel des Eaux et Forêts, que les initiatives encore hésitantes puissent trouver le long de toutes les routes des leçons de choses à leur portée ! La plantation des accotements donnerait à tous la solution des problèmes du choix des essences, de leur adaptation au sol, des soins à leur donner, que chacun renonce à étudier isolément.

La contagion de l'exemple serait en outre d'un effet moral considérable, et l'on en peut juger d'après celle déjà suscitée par l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes, dans l'œuvre taxée d'impossibilité entreprise depuis quatre ans seulement : un grand nombre de communes la sollicitent d'étendre à leur domaine en montagne les méthodes de restauration en montagne inaugurées par elle, qui ont déjà supprimé l'érosion du sol sur un premier territoire de 2000 hectares par la seule exclusion des troupeaux transhumants. Le reboisement au printemps dernier d'un territoire qui lui avait été concédé gratuitement dans le voisinage du bourg de Vigneac (Hautes-Pyrénées) a immédiatement amené la demande par les propriétaires voisins de jeunes arbres qu'ils ont aussitôt plantés, dans une région universellement considérée comme réfractaire au reboisement.

Il n'est pas téméraire d'espérer que le remplacement sur toutes les routes de France de la cognée dévastatrice par la bêche réparatrice sera le signal d'un changement d'habitudes, que les frondaisons créées sur la voie publique se doubleront vite de frondaisons parallèles sur les propriétés qui les bordent pour en renforcer l'effet utile, comme de plantations dans les terrains en friche qui couvrent encore plus de six millions d'hectares du sol national.

CONCLUSION

L'arbre embellit la route, la protège contre la formation des poussières et atténue leur influence nuisible sur la végétation des propriétés riveraines.

La plantation des arbres sur accotement de route, qui est une fructueuse opération financière, constitue surtout une leçon de choses, un précieux exemple et une école universelle d'arboriculture.

Nous vous proposons en conséquence d'émettre d'après les considérants ci-dessus le vœu :

« Que tous les services de voirie apportent leurs meilleurs soins à la plantation d'arbres le long des routes. »

Bordeaux, 26 mai 1908.

